



Nom et coordonnées de l'école : Elémentaire d'YVRAC Commune : YVRAC	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 3^{ème} TRIMESTRE Date : mardi 25 juin 2019
---	--

Circonscription : ENTRE-DEUX-MERS

Présents :

Présidente - directrice d'école : Pascale DELROT

Equipe enseignante :	Camille POUPARD-TURPIN, Adeline HYP, Maylis CHAILLAT, Sylvie POLLION, Marc BOISSELOT, Benjamin BARDON
Le maire ou son représentant :	Francis DANG (Maire), Sylvie BRISSON, adjointe aux affaires scolaires, Monsieur BOBULSKI, adjoint aux bâtiments
DDEN :	Poste non pourvu
Invités (personnel municipal) :	Benoît FERNANDES, directeur du Pôle enfance
Association des parents d'élèves : APEY	<u>Titulaires</u> : co-présidentes : Eléna MAHE Florence ANGLADE, Sophie LAJARIGE, Valérie FERRACHAT, Mathilde GUILLEUX <u>Suppléants</u> : Valérie SAUT, Guillaume MONS

Excusés : Philippe DUBOIS (Inspecteur Education Nationale), Nathalie BOYER (psychologue scolaire), Hélène LEIZA (suppléante de Mmes DELROT et CHAILLAT)

Emilie BARRAU (coordinatrice enfance et jeunesse)

Association de parents : Rosalie GILLES, Aurélie CASTERA, Nadia RAVAINÉ, Cynthia TARIS, Frédérique NOIRET, Olivier LANCOU, Jennifair ROBIN

Début du conseil d'école : 18 heures

Secrétaire de séance : Sylvie POLLION

EDUCATION NATIONALE

1) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mise en place

* APC : les Activités Pédagogiques complémentaires ont eu lieu deux fois par semaine pour chaque classe de 13h30 à 14h du 10 septembre 2018 au 29 mai 2019. Une autorisation de prise en charge a été signée dès le début de l'année.

Tous les élèves de chaque classe ont bénéficié de ce dispositif au cours de l'année. L'accent ayant été mis sur le français et en particulier la lecture.

Ce dispositif sera renouvelé de la même manière à la rentrée 2019.

* RASED : Nathalie BOYER est la psychologue scolaire attachée au réseau d'aide Sainte Eulalie, Montussan, Yvrac et Saint Sulpice et Cameyrac. Elle est intervenue pour trois élèves cette année mais n'a pu donner suite à ses prises en charge à cause de problèmes de santé.

* les 4 élèves ayant un Projet Particulier de Scolarisation ont bénéficié du soutien de leur AVS respectif. Une élève part en sixième et sera suivie au collège, les 3 autres élèves restant à l'école seront suivis dès la rentrée scolaire.

* Mise en place des stages de réussite pendant les vacances : déjà effectué le stage du 15 au 19 avril s'est parfaitement déroulé et a concerné 12 élèves de CM2 et 6 élèves de CM1, pris en charge par Mmes HYP et POUPARD-TURPIN. En ce qui concerne les stages du 8 au 11 juillet, 5 CM2 et 4 CM1 seront pris

en charge par Mme Hyp et celui du 26 au 29 août, 9 CM2 et 5 CM1 seront pris en charge par les mêmes enseignantes.

* 3 Programmes personnalisés de Réussite Educative (PPRE) ont été mis en place dans l'école pour 2 CM2 et 1 CM1. 2 PPRE passerelle sont transmis au collège de secteur pour un suivi au collège et une prise en charge des difficultés de ces élèves.

b) Bilan des évaluations CP

L'évaluation de début de CP et le point d'étape sont obligatoires pour tous les élèves qui entrent puis sont au CP dans toutes les écoles de France, publiques et privées sous contrat. Ils se déroulent en début d'année scolaire, dans la **seconde quinzaine du mois de septembre, puis fin janvier**.

La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme de livrets d'exercices - en français et en mathématiques - à remplir par l'élève. En janvier, l'évaluation ne compte qu'un livret d'exercices. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins spécifiques.

Les évaluations ont permis de cibler les difficultés et réussites des élèves. Les parents ont été destinataires des résultats de leur enfant..Ces évaluations seront reconduites au mois e septembre pour les CP et CE1.

c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

* Bilan des actions du Conseil Ecole/ Collège : actions réalisées :

- accueil des parents au collège le 13 novembre 2018

- accueil des élèves de CM2 au collège le 18 décembre 2018

- rencontre des 42 élèves de CM2 à l'école d'Yvrac le jeudi 6 juin en présence de Mmes LATOUR, principale adjointe, BUCCHI, professeur de mathématiques et HOFFMAN , professeur de français pour des explications concernant la sixième.

- Intervention du professeur de mathématiques (Mme BUCCHI) auprès des élèves de la classe de Mme POLLION

- Intervention du professeur d'arts plastiques (Mme SOULADIE) au collège de Ste Eulalie pour la classe de Mme DELROT.

* Bilan des actions GS/école élémentaire : actions réalisées :

- Intervention des élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme POLLION : présentation des réalisations en rapport avec les fables de La Fontaine. Jeu théâtral et lecture d'album.

- Rencontre sportive au gymnase Nicolas Court entre les GS et les élèves de CP et CP/CE1 de la classe de Mme CHAILLAT

- Accueil des GS pour visiter l'école élémentaire le vendredi 28 juin.

- Illustration des poésies des GS à la manière de Robert Desnos « une fourmi de ... » par les classes de CE1/CE2 de Mme HYP et CE2/CM1 de M.BARDON.

Toutes ces actions seront reconductibles lors de l'année scolaires 2019-2020.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions du projet d'école :

Ont été réalisées :

Pour l'axe 1 Améliorer le parcours des élèves : Privilégier la maîtrise de la langue écrite avec les *fiches actions suivantes* : Utiliser les fiches de relecture et de réécriture, Produire régulièrement des écrits nombreux et variés, utiliser des situations vraies pour produire des écrits : lettres, cartes postales, compte rendus, descriptions (Dispositif « Lis tes ratures » de la communauté de communes de St Loubès.)

Pour l'axe II : Améliorer le parcours des élèves : développer les compétences mathématiques : Grilles de méthodologie, Mise en scène d'énoncés

Pour l'axe III : celui-ci concerne les relations école/ collège et GS/CP évoqués au point I) c)

b) Bilan des actions périscolaires

Le changement des horaires de l'école à la rentrée 2019 ont bousculé les activités proposées. Les NAP ont eu lieu de 12 h à 14 h. Nous avons constaté une augmentation de la fréquentation et un très grand engouement pour les ateliers proposés. 2 Groupes NAP ont pu accueillir 18 enfants. Ces activités sont à renouveler pour l'année scolaire suivante.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours.

* Cette année deux exercices incendie ont été réalisés : le 14 septembre 2018 et le 8 février 2019. Ces exercices sont très bien rôlés pour l'ensemble des élèves et des adultes qui encadrent les élèves.

* Deux exercices de Plan Particulier de Mise en Sécurité : Attentat intrusion (nous avons choisi la mise à l'abri dans chaque classe le vendredi 9 novembre 2018 et alerte chimique le 12 février. Ces deux exercices se sont déroulés sans encombre.

* Les élèves des classes de CM2 ont bénéficié de l'intervention de l'infirmière du collège de Ste Eulalie pour les gestes de premiers secours avec mise en situation.

Ces mêmes élèves ont été sensibilisés aux risques de l'utilisation d'internet.

b) Bilan financier de la coopérative

Le solde de la coopérative scolaire s'élève à 2944 € après paiement des différentes sorties avec ou sans nuitées.

c) Bilan financier des actions municipales

Le budget municipal s'élève à 110 € par élève ce qui représente 20900 € pour l'année.

Ont été dépensés : 1175 € pour des supports pédagogiques, 1350 € pour l'intervention de Thierry SARRAZIN pour les séances de jeu de lutte pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2, 3768 € de transport en bus pour les sorties scolaires avec nuitées. Sont prévues 550 € par classe pour les fournitures scolaires soient 3850 €.

Soient un total de 10143 € pour le début de l'année 2019.

d) Préparation du bureau des élections pour l'année scolaire 2019-2020 :

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le vendredi 11 octobre ; à cette fin, le vote par correspondance est préconisé et il faudrait d'ores et déjà constituer un bureau de dépouillement avec des enseignants et au moins un parent d'élève élu et la directrice. Mesdames MAHE et GILLES (présidentes de l'APEY) se proposent pour tenir le bureau de vote et pour participer au dépouillement.

IV) Organisation de la rentrée 2019-2020

a) Structure de l'école

A la rentrée l'école accueillera **176 élèves** répartis sur 7 classes. L'équipe reste inchangée, seul départ, l'enseignante qui décharge Mme DELROT et qui réalise le complément de service de Mme CHAILLAT.

Il y aura 35 CP, 34 CE1, 39 CE2, 43 CM1 et 26 CM2.

Nous accueillons actuellement **188 élèves**.

Nous attendons l'inscription de 2 CM1 et de 2 CM2

Les inscriptions ne sont pas closes et ces effectifs sont susceptibles de varier pendant les vacances.

Mme CHAILLAT et M. BOISSELOT travailleront à temps partiel, ils ne seront présents que 3 jours sur 4 à l'école et seront remplacés.

b) Organisation de l'accueil des élèves en sixième et en CP

- Au collège de secteur, le lundi de la rentrée sera entièrement consacré aux élèves de sixième.
- Cette année sur les 43 CM2 de l'école élémentaire 25 sont inscrits au collège de secteur, 13 en collège privé et 5 élèves se répartissent sur divers collèges en fonction de leur lieu de résidence.
- Une réunion d'informations à destination des parents des futurs CP a eu lieu mardi 18 juin à l'école élémentaire en présence de Mmes CHAILLAT et POUPARD-TURPIN. 22 parents étaient présents sur 35.
- Les élèves de GS pourront visiter l'école élémentaire vendredi 28 juin.
- Suite à l'appel le jour de la rentrée, les parents pourront accompagner leur enfant dans la classe pour un court instant afin de faire le point avec l'enseignante de CP.

MAIRIE

I) Sécurité

La police municipale fait des rondes en commençant par la sortie de l'école maternelle et se rend ensuite à l'élémentaire. Pour l'instant, elle fait seulement de la prévention mais à la rentrée scolaire les personnes mal garées se verront verbaliser à hauteur de 135 €.

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer ou de reprendre son enfant devant le portail de l'école.

II) Travaux

Cet été, la couverture de l'école élémentaire sera remise en état. De grosses fuites étaient présentes lors des gros orages.

La porte d'entrée est à réparer en urgence puisque c'est une porte pour évacuer tous les élèves en cas de problèmes.

Il reste à repeindre les murs des 4 classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1.

Au restaurant scolaire, le sol et le plafond vont être refaits.

Une étude de la qualité de l'air va être réalisée durant une année scolaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Les enseignants, unanimement, remercient tous les parents d'élèves qui se sont investis pour les aider cette année et nous souhaitons remercier très chaleureusement M. DANG, Maire d'Yvrac et ses adjoints ainsi que tout le personnel municipal pour leur disponibilité, leur dévouement et leur implication pour l'école.

Fin de l'année scolaire : vendredi 5 juillet 2019 à 16h30.

!

NOTA BENE : Les listes des élèves répartis par classe seront affichées le vendredi 30 août en fin d'après – midi.

Pré-rentrée des enseignants le vendredi 30 août à 8h30.

Rentrée des classes le lundi 2 septembre 2019 à 8h30. Appel des élèves par classe dans la cour de récréation.

Nous souhaitons à tous de très agréables vacances.

Fin du conseil d'école : 19h50

La présidente du conseil d'école

Madame pascale DELROT



La secrétaire de séance

Madame Sylvie POLLION

